

LOURDES 2024



EN FAMILLE

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

du 22.08 au 26.08

“Que l'on vienne ici en procession”



Pèlerinages - Église catholique dans l'Yonne

yonne.catholique.fr/pelerinages

0630350610

pelerinages@diocese89.fr

UN PÈLERINAGE EN FAMILLE...

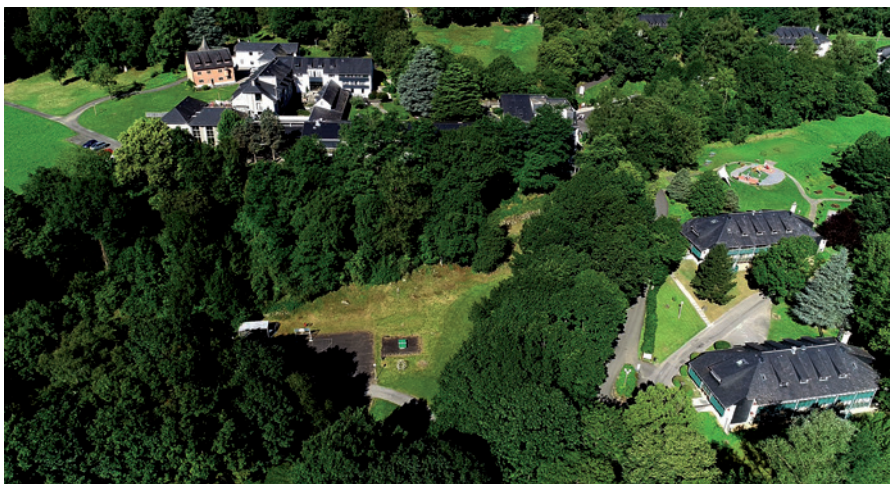
Nous vous proposons de vous ressourcer en famille et de marcher sur les pas de Bernadette à la découverte du message de Lourdes, en participant à la vie du pèlerinage en diocèse, tout en respectant le rythme de chaque famille.

Le logement est prévu à la "Cité Saint-Pierre", dans un cadre paisible au pied des montagnes: un espace de verdure pour les enfants, tout en étant proche du Sanctuaire, facilement accessible grâce aux navettes.

UN PROGRAMME EN FAMILLE...

- des temps vécus en diocèse: chapelet, passages à la grotte, messes, processions...
- des temps de rencontres,
- la découverte du message de Lourdes en marchant sur les pas de Bernadette: la Grotte, la maison où a vécu la famille Soubirous...
- des temps de prière.

Les déplacements entre la Cité Saint-Pierre et le Sanctuaire seront assurés par un car en fonction du programme.



TRANSPORT

Dans la mesure du possible, les familles viennent par leurs propres moyens à Lourdes; en voiture ou en train.

L'inscription est obligatoire auprès du service des Pèlerinages. Un parking gratuit est à disposition à la "Cité Saint-Pierre". Le rendez-vous à l'arrivée est en soirée.

Si vous ne pouvez pas y aller par vos propres moyens: veuillez contacter la direction des Pèlerinages pour étudier la possibilité de faire le voyage en car.

LE PRIX DU PÈLERINAGE

Les tarifs sont calculés selon les devis prestataires au 1^{er} mars 2024.

Tarif par personne, comprenant l'hébergement en pension complète du jeudi 22 août (dîner) au lundi 26 août (déjeuner):

adulte	125 €
enfant de 13 à 17 ans	115 €
enfant de 3 à 12 ans	65 €
enfant de 0 à 2 ans	gratuit

Des frais d'inscription de **70 € par famille** sont à rajouter, quel que soit le mode de transport. Ils comprennent la documentation, l'assurance-assistance, la contribution au Sanctuaire et les frais administratifs.

Le prix du pèlerinage ne doit pas être un frein. Si vos moyens financiers ne vous permettent pas de régler la totalité du coût du pèlerinage, veuillez contacter la direction des Pèlerinages (coordonnées au dos du tract). Des actions ont été menées dans le diocèse pour aider financièrement des pèlerins à partir à Lourdes.

LA FIN DU PÈLERINAGE

Vous voyagez par vos propres moyens :

le pèlerinage se termine le lundi 26 août à 17 heures. Il est préférable de partir après 17 heures (départ possible à partir de 14 heures).

INFORMATIONS GÉNÉRALES À CONSERVER

1. Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du Tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. Le service diocésain des Pèlerinages du diocèse Sens & Auxerre (SDP) est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. À cette fin, l'Association diocésaine de Sens (ADS) a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159, rue Anatole France – CS 50118 – 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 543900. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302.

2. Prix

CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultables à l'adresse suivante www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp régissant les rapports entre le SDP et le pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

Ce que le prix comprend :

- l'hébergement à la Cité Saint-Pierre,
- les repas du dîner du 22 août au déjeuner du 26 août 2024,
- les frais d'inscription (qui comprennent la documentation, l'assurance assistance, la contribution au Sanctuaire et les frais administratifs).

Ce que le prix ne comprend pas :

- le transport en voiture individuelle (essence et péage),
- les dépenses personnelles (boissons, achats privés...).

3. Assurance

Les pèlerinages et voyages pastoraux relevant du champ du Code du Tourisme organisés par l'ADS sont assurés auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (277, rue Saint-Jacques – 75256 Paris cedex 05) sous le N°06835716004. Les risques couverts sont : responsabilité civile professionnelle, annulation, rapatriement.

4. Conditions d'annulation

Annulation par le pèlerin :

conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation,

le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le barème. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Barème d'annulation sur le prix total :

- entre 30 et 10 jours avant le départ : 50 % de pénalité par place annulée,
- moins de 10 jours avant le départ : 100 % de pénalité par place annulée.

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure (liste sur le site internet du SDP), nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 70 € de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ...

Annulation par la direction des Pèlerinages : le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des Pèlerinages en cas de force majeure (catastrophes naturelles ou mesures nationales restrictives dues à la situation sanitaire). Le pèlerinage sera remboursé intégralement.

Tout voyage interrompu ou abrégé – du fait du pèlerin, pour quelque cause que ce soit – ne donne lieu à aucun remboursement.

5. Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex - pelerinages@diocese89.fr ou 06 30 35 06 10.

Le non-signalement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer ; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total

du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou pelerinages@diocese89.fr accompagnée de tous justificatifs.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site : www.mtv.travel

6. Règles de Protection de données personnelles

Les finalités de collecte des données personnelles sont :

- enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou de voyages pastoraux relevant de la responsabilité du SDP,
- information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP,
- le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La durée de conservation des données est validée annuellement.

Les destinataires des données sont :

- le SDP, les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires : transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernés et l'Association diocésaine de Sens,
- aucune information n'est transmise à un tiers sans l'autorisation du pèlerin. Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, adresser un courrier postal à l'adresse suivante : Association diocésaine de Sens - Mme Christine Hermier - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou un mail à economat@diocese89.fr

LOURDES 2024 EN FAMILLE • BULLETIN D'INSCRIPTION

1 BULLETIN PAR FAMILLE, À COMPLÉTER, COCHER ET EN CONSERVER UNE COPIE - À RENVoyer AVANT LE 14 JUILLET 2024

adresse: Direction des Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287
89005 Auxerre cedex

Famille

pèlerin 1 - Adulte accompagnant

SI VOUS N'ÊTES PAS LE RESPONSABLE LÉGAL DES ENFANTS (EX.: MARRAINE/PARRAIN OU GRANDS-PARENTS), VEUILLEZ
CONTACTER ISABELLE O'BRIEN

Mme M. Nom: Prénom:

Né(e) le: à:

Adresse:

Code postal: Ville:

Téléphone: Portable:

Courriel:

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence:

.....

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas:

.....

pèlerin 2 - 2^e accompagnant ou enfant 1

Mme M. **ou** Fille Garçon

Nom: Prénom:

Né(e) le (âge): à:

Adresse (si différente):

Code postal: Ville:

Téléphone: Portable:

Courriel:

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence:

.....

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas:

.....

Pèlerin 3 - enfant

Fille Garçon Nom: Prénom:

Né(e) le (âge): à:

Adresse (si différente):

Code postal: Ville:

Téléphone: Portable:

Courriel:

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence:

.....

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas:

.....

Pèlerin 4 - enfant

Fille Garçon Nom: Prénom:

Né(e) le (âge): à:

Adresse (si différente):

Code postal: Ville:

Téléphone: Portable:

Courriel:

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence:

.....

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas:

.....

Si vous êtes nombreux, merci d'ajouter les enfants sur une feuille libre.

Personne à prévenir en cas d'urgence

(À compléter obligatoirement)

Nom:

Prénom:

Téléphone:

Téléphone portable:

Courriel:



Suite du bulletin au dos

Paieement

	nombre de Personnes			
Inscriptions				
adulte(s)	x 125 €	= €
enfant(s) de 13 à 17 ans	x 115 €	= €
enfant(s) de 3 à 12 ans	x 65 €	= €
enfant(s) de 0 à 2 ans	Gratuit	=	0,00 €
Frais d'inscription (1 par famille)		70 €	=	70 €
total général à payer			➔ €

Modalités de paiement :

Option 1 : je paie en une seule fois par chèque virement

Option 2 : je paie en plusieurs fois ➔ chèques uniquement - en indiquant les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois (jusqu'au 15 août 2024).

Option 3 : je paie avec des chèques vacances

nombre de chèques : montant total des chèques vacances :

Montant du reliquat, à payer par chèque uniquement :

Pour les chèque(s)

à l'ordre de la "Direction des pèlerinages". Merci d'indiquer les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois.

Pour le virement

Indiquer "LOUF- Nom de la famille" dans le libellé

IBAN : FR38 3000 2087 6300 0046 0141 V47

BIC : CRLYFRPPXXX

Domiciliation : EEST SDC Dijon N40

Association diocésaine

7, rue Française - 89000 Auxerre

Protection des données personnelles

J'autorise le service diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Sens sise 7, rue Française 89005 Auxerre cedex à utiliser les coordonnées courrielles, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage :

Oui Non

J'autorise l'Association diocésaine de Sens à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques ou courriers postaux) : Oui Non

Je désire recevoir les informations des futurs pèlerinages et j'autorise le service diocésain des Pèlerinages à garder mes coordonnées pour cet envoi :

Oui par voie postale par mail

Non

Droit à l'image

Tous les membres inscrits de la famille acceptent d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et leur publication sur tous les supports de communication du diocèse de Sens & Auxerre :

Oui

Non ➔ (fournir une photo de chacun des membres pour permettre l'identification et le floutage)

Je soussigné(e)

certifie avoir pris connaissance, au nom de la famille que j'inscris :

- du programme et des informations générales à conserver ci-dessus,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) aux Pèlerinages consultables au bureau du service diocésain des Pèlerinages et sur le site internet www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp

Je déclare avoir plus de 18 ans et être compétent à signer ce formulaire au nom des personnes listées comme pèlerins.

J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations. Oui Non

Je demande notre inscription en ayant choisi une modalité de paiement :

option 1 option 2 option 3

Fait à : le :

Signature :
(précédée de la mention
"bon pour accord")